

Ville d'Arques

Fiche d'inscription à la garderie périscolaire – Année scolaire 2016/2017 - (à rendre à la garderie périscolaire)

Attention ! L'inscription ne sera prise en compte que si la famille est à jour de tous les règlements

ECOLE : Classe :

NOM et Prénom de l'enfant:

Adresse :

.....

CP : VILLE :

Nom du père :	Nom de la mère :
Prénom :	Prénom :
Adresse (si différente de celle de l'enfant)	Adresse (si différente de celle de l'enfant)
Tél. domicile	Tél. domicile
Tél. portable	Tél. portable
Email	Email

Personne autre que les parents à prévenir en cas d'urgence :

..... Tél :

INSCRIPTION

- Inscription annuelle matin + soir (120 € à l'année soit 40 €/trimestre)
- Inscription annuelle matin (60 € à l'année soit 20 €/trimestre)
- Inscription annuelle soir (63 € à l'année soit 21 €/trimestre)
- Inscription au forfait (4,50 €/semaine)
- Inscription occasionnelle (1,00 €/séance -carnet de 5 tickets soit 5,00 € à acheter en mairie)

ASSURANCE Responsabilité Civile

Compagnie : N° de police :

AUTORISATIONS

PERSONNES (autres que les parents) AUTORISÉES À REPRENDRE L'ENFANT A LA GARDERIE (Ces personnes devront obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photo pour pouvoir prendre en charge l'enfant) :

NOM et Prénom.....

Lien avec l'enfant :

NOM et Prénom.....

Lien avec l'enfant :

ENGAGEMENT DU REPRÉSENTANT LÉGAL :

Je soussigné(e),....., responsable légal de l'enfant, reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la garderie périscolaire d'Arques et m'engage à le respecter.

J'autorise la responsable de la garderie à prendre toutes les initiatives rendues nécessaires par l'état de l'enfant en cas d'accident ou de maladie.

Date :

Signature :

Jours et horaires d'ouverture des garderies périscolaires :

La garderie périscolaire fonctionne tous les jours scolaires :

pour le groupe scolaire Camus

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 15 h 40 à 18 h 00, les lundis, mardis et vendredis
- de 7 h 30 à 8 h30 et de 15 h 00 à 18 h 00 les jeudis
- de 7 h 30 à 8 h 30 de 12 h00 à 12 h 45 le mercredi

pour le groupe scolaire Haut-Arques (Kergomard et Ferry)

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 10 à 18 h 00, les lundis, mardis et jeudis
- de 7 h 30 à 8 h30 et de 15 h 30 à 18 h 00 les vendredis
- de 7 h 30 à 8 h 30 de 12 h00 à 12 h 45 le mercredi

pour le groupe scolaire Bourguets (Jules Lesieux)

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 00 à 18 h 00, les lundi, mardis et jeudis
- de 7 h 30 à 8 h30 et de 15 h 00 à 18 h 00 les vendredis
- de 7 h 30 à 8 h 30 de 12 h00 à 12 h 45 le mercredi

pour le groupe scolaire Centre

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 00 à 18 h 00, les lundis, jeudis et vendredis
- de 7 h 30 à 8 h30 et de 16 h 30 à 18 h 00 les mardis
- de 7 h 30 à 9 h 00 de 12 h00 à 12 h 45 le mercredi

pour le groupe scolaire Basse-Meldyck

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 00 à 18 h 00, les lundis, mardis et jeudis
- de 7 h 30 à 8 h30 et de 15 h 00 à 18 h 00 les vendredis
- de 7 h 30 à 8 h 30 de 12 h00 à 12 h 45 le mercredi

Pour la garderie occasionnelle, le ticket est à remettre au personnel chargé de la garderie;
le ticket est réclamé dès la première minute de prise en charge de l'enfant.

Dans le cas où le ticket n'est pas donné, il sera facturé un forfait à la semaine soit 4,50 €

Les parents ayant opté pour un forfait, la garderie du mercredi matin ou midi est incluse dans le tarif.